



**CCI BRETAGNE**

# SE FORMER POUR REPRENDRE UNE ENTREPRISE

Acquérir des connaissances et de la méthodologie pour gagner en crédibilité auprès du cédant et des financeurs

## LES INCONTOURNABLES : INFORMATIONS ET FORMATIONS

Au-delà des aspects commerciaux ou techniques liés aux métiers, le repreneur doit appréhender un ensemble de connaissances financières, juridiques, fiscales, mais aussi méthodologiques et managériales.

Même s'il bénéficie des conseils de professionnels conseils spécialisés, une base de connaissances dans ces domaines lui permettra de gérer efficacement l'ensemble du projet et de décider en pleine connaissance de cause. Enfin, après la reprise, il devra faire face au fonctionnement au quotidien de l'entreprise et, là encore, maîtriser la gestion de son affaire. Plus l'affaire est petite, plus la polyvalence est requise. Pour toutes ces différentes raisons, l'information et la formation sont naturellement les maîtres mots de la réussite d'un projet. La période de préparation du projet doit donc être mise à profit pour s'informer et se former.

## LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR VOTRE CCI

Renforcer et rafraîchir ses connaissances, sécuriser sa démarche de reprise mais aussi rencontrer d'autres repreneurs sont des raisons qui motivent la participation à des formations telles que les sessions « [5 Jours pour Entreprendre](#) » organisées régulièrement par les CCI de Bretagne ou telle que l'[Ecole des Managers](#) de Bretagne à Quimper qui propose une formation-action de 60 jours (formation dans l'objectif d'une reprise d'entreprise familiale).

L'éventail des formations est large, de quelques heures à plusieurs mois. Retrouvez toutes les formations proposées par votre CCI sur notre site dédié: [cci-formation-bretagne.fr](http://cci-formation-bretagne.fr)

La formation, les conseils ainsi que l'accès à l'information ont un coût qu'il faudra évaluer et intégrer au budget global de la reprise.